

Première Synthèses

Informations

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ ⁽¹⁾ AU TROISIÈME TRIMESTRE 2005

Au troisième trimestre 2005, l'emploi salarié stagne, après avoir augmenté de + 21 000 (+ 0,1 %) au deuxième trimestre 2005. Dans l'industrie, les effectifs continuent de baisser : - 25 000 postes (- 0,7 %). La création d'emplois dans la construction reste à un niveau élevé : + 7 000 postes (soit + 0,5 %). Le tertiaire crée 19 000 postes (+ 0,2 %), après 31 000 (+ 0,3 %) au deuxième trimestre 2005. L'emploi dans ce secteur bénéficie du dynamisme de l'intérim ce trimestre : + 10 000, soit + 1,8 %.

Au troisième trimestre 2005, l'emploi salarié du secteur concurrentiel non agricole progresse de 1 000 postes, selon les dernières estimations disponibles (voir encadré). Cette stabilisation de l'emploi fait suite à une hausse de + 21 000 emplois au trimestre précédent. L'intérim progresse de + 1,8 % (+ 10 000) au troisième trimestre 2005. Sur un an, du 30 septembre 2004 au 30 septembre 2005, la progression de l'emploi est estimée à + 0,3 % (+ 40 000 postes).

Dans l'industrie, l'emploi continue de baisser (- 25 000 postes, soit - 0,7 %) à un rythme quasiment identique à ceux des deux premiers

trimestres de 2005. Ces pertes d'emploi sont du même ordre que celles observées sur l'année 2004. L'emploi dans les industries « agricoles et alimentaires » et « automobile » baisse davantage qu'au trimestre dernier : - 3 000 contre - 1 000 au trimestre précédent. Dans les industries des « biens intermédiaires », la baisse de l'emploi reste élevée ce trimestre : - 13 000 postes, soit - 0,9 %. Cette baisse est principalement imputable au secteur de la « métallurgie et transformation des métaux » qui perd 4 000 postes, contre - 1 000 au deuxième trimestre 2005. En revanche, la suppression d'emplois s'atténue dans le secteur des « biens d'équipement » : elle est

(1) Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. Ce champ couvre 15 millions de salariés sur un effectif salarié total d'environ 22 millions.

Les résultats révisés de l'évolution de l'emploi salarié, estimée par l'INSEE, font apparaître une stabilité au cours du troisième trimestre 2005. Cette estimation est proche des résultats provisoires enregistrés par l'Unédic, sur son propre champ, pour la même période, soit + 0,2 %. Sur un an, du 30 septembre 2004 au 30 septembre 2005, l'estimation de l'INSEE conduit à une évolution de + 0,3 %, tandis que celle de l'Unédic est de + 0,4 % sur son propre champ.

Évolution de l'emploi salarié (1) (en données corrigées des variations saisonnières)

En milliers

Secteurs d'activité en NES	2004				2005			Variation (%) par rapport au :	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	trimestre précédent	même trim. de l'année précédente
ET : Industrie	3 930,5	3 906,6	3 882,5	3 862,6	3 835,6	3 812,6	3 787,3	-0,7	-2,5
EH : Construction	1 285,3	1 288,4	1 295,4	1 302,7	1 310,3	1 323,7	1 330,6	0,5	2,7
EV : Tertiaire.....	10 178,1	10 213,0	10 226,8	10 244,9	10 276,4	10 307,0	10 326,3	0,2	1,0
Ensemble des secteurs.....	15 393,9	15 408,0	15 404,7	15 410,2	15 422,3	15 443,3	15 444,2	0,0	0,3

Sources :
Dares,
Insee,
Unédic.



Ministère de l'emploi,
de la cohésion sociale
et du logement

deux fois moins forte qu'au trimestre précédent : - 0,2 % contre - 0,4 %. Depuis le début de l'année 2005, le secteur « des biens de consommation » supprime également moins d'emplois : - 5 000 ce trimestre, contre - 6 000 au deuxième trimestre, et - 7 000 au premier trimestre. Sur un an, c'est le secteur industriel qui perd le plus d'emplois : - 3,9 %.

Dans la construction, l'emploi a continué de croître mais sa progression a été un peu moins forte qu'au trimestre précédent qui constituait un point haut : + 7 000, contre + 13 000 postes au 2^{ème} trimestre 2005. Une évolution plus favorable que ce qu'auraient pu laisser supposer les anticipations des entrepreneurs [1] [2].

Sur un an, les entreprises de la construction ont créé 35 200 emplois nouveaux (+ 2,7 %). Le tertiaire, hors intérim, crée 9 000 postes (soit + 0,1 %), après + 27 000 au deuxième trimestre 2005 et + 26 000 au premier trimestre 2005 [3]. Dans le secteur du commerce, l'emploi baisse néanmoins de 1 000 postes (- 0,1 %), après trois trimestres de hausse. La baisse est imputable au secteur du commerce de gros (-0,5 % après + 0,5 % au 2^{ème} trimestre), le commerce de détail accélérant, pour sa part, ses créations d'emploi (+ 1,8 % ce trimestre après

+ 1,6 %). Dans le secteur des « transports », l'emploi baisse à nouveau ce trimestre : - 0,3 % après - 0,1 % depuis le début de l'année 2004. L'emploi dans les secteurs des « activités immobilières » et « financières » marque un coup d'arrêt ce trimestre (- 1 000 postes). L'emploi dans le secteur des « services aux entreprises » demeure porteur de l'emploi dans le tertiaire malgré un léger tassement (+0,3 % après + 0,5 % au 2^{ème} trimestre). En particulier, le secteur « conseil et assistance » ne crée que + 3 000 emplois, contre + 9 000 au trimestre précédent. Le secteur des « services opérationnels », hors intérim, supprime 1 000 postes ce trimestre, après en avoir créé + 6 000 au

deuxième trimestre 2005. En revanche, l'emploi dans les « services aux particuliers » est très dynamique ce trimestre : + 16 000 (+ 0,8 %) contre + 6 000 (+ 0,3 %) au trimestre dernier. Cette augmentation s'explique essentiellement par celle du secteur des « hôtels et restaurants » dont l'emploi progresse de + 12 000 postes ce trimestre (+ 1,5 %), soit trois fois plus qu'au trimestre précédent.

Édouard FABRE, Nicolas DE RICCARDIS (Dares).

[1] Insee, (2005), Enquête mensuelle dans le bâtiment - octobre 2005, *Informations rapides* n° 300.

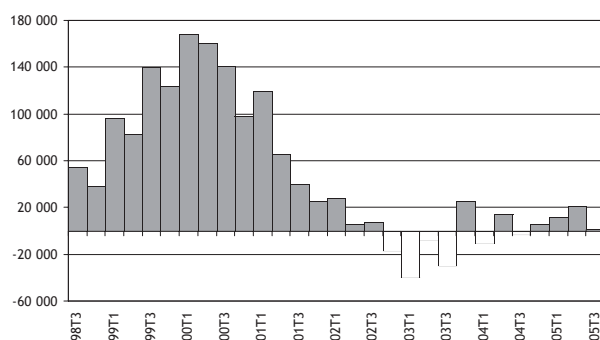
[2] Insee, (2005), Enquête trimestrielle dans les travaux publics - octobre 2005, *Informations rapides* n° 307.

[3] Les chiffres hors intérim qui n'apparaissent pas directement dans les tableaux fournis sont obtenus en retranchant les effectifs intérimaires au nombre de salariés du secteur tertiaire.

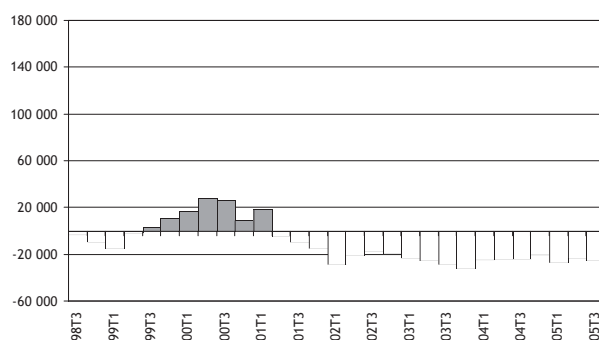
[4] Sessi, (2005), « l'industrie européenne confrontée à la hausse du pétrole », *Conjoncture industrielle*.

Variations trimestrielles des effectifs salariés (valeurs CVS)

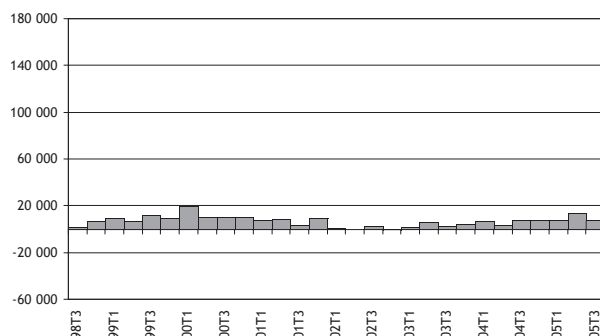
Ensemble des secteurs



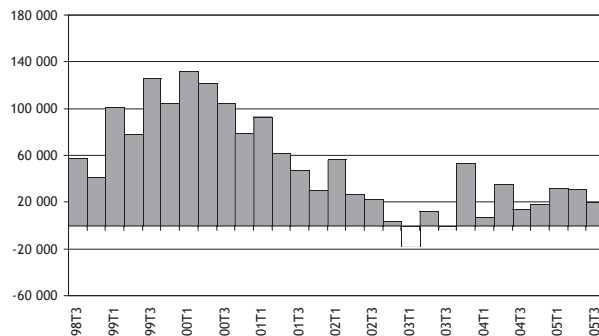
Industrie



Construction



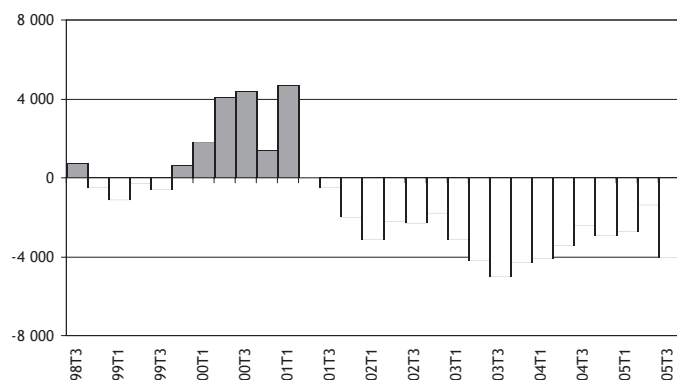
Tertiaire



Sources :
Dares,
Insee,
Unédic.

ZOOM SECTORIEL : " MÉTALLURGIE ET TRANSFORMATION DES MÉTAUX "

Variations trimestrielles des effectifs salariés CVS



Sources : Dares, Insee, Unédic.

Avec 415 000 salariés, le secteur « métallurgie et transformation des métaux » regroupe 30 % des salariés du secteur des « industries des biens intermédiaires », et 11 % du total de l'emploi salarié dans l'industrie. Entre la fin 2003 et le deuxième trimestre 2005, ce secteur a progressivement supprimé moins d'emplois. Sur la même période, la production a reculé pour atteindre un point bas, et les prix de production ont fortement augmenté du fait de la hausse des matières premières [4]. Au troisième trimestre 2005, l'emploi dans le secteur est en fort recul : - 4 000 postes, soit quatre fois plus qu'au deuxième trimestre.

Variations trimestrielles des effectifs salariés en milliers (1) (2) (valeurs CVS)

Secteurs d'activité en NES	2002				2003				2004				2005			Effectifs en milliers au 30 sept. 2005
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3				
ET : Industrie	-19,5	-23,5	-25,3	-29,0	-32,3	-24,9	-23,9	-24,1	-19,9	-27,0	-23,0	-25,3	3 787,3			
EB : Industries agricoles et alimentaires	2,2	0,3	0,9	-0,7	-3,4	-1,5	-3,6	-4,6	-0,4	-0,7	-0,9	-2,6	564,3			
EC : Industries des biens de consommation	-6,2	-7,9	-8,3	-6,9	-6,2	-6,0	-5,0	-6,5	-5,9	-7,4	-6,1	-5,1	609,6			
EC1 : Habillement, cuir	-2,5	-3,1	-3,7	-2,9	-3,0	-2,9	-2,1	-2,5	-2,3	-2,4	-1,6	-2,2	87,9			
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	-2,4	-2,1	-2,4	-2,1	-1,2	-1,5	-1,0	-1,2	-1,3	-1,0	0,3	-0,8	193,5			
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	0,2	-0,4	0,0	0,0	-0,2	0,0	-0,2	-0,7	-0,9	-2,3	-1,2	-1,0	145,2			
EC4 : Industries des équipements du foyer	-1,5	-2,3	-2,2	-1,9	-1,8	-1,6	-1,7	-2,1	-1,4	-1,7	-3,6	-1,1	183,0			
ED : Industrie automobile	-1,4	1,2	0,0	-2,5	-1,2	-2,1	0,6	2,0	0,4	-1,0	-1,4	-2,6	286,5			
EE : Industries des biens d'équipement	-1,7	-4,3	-6,4	-5,7	-7,1	-3,5	-5,0	-5,5	-5,1	-5,6	-3,4	-1,9	762,8			
EE1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0,3	-0,4	-0,2	-0,4	-0,8	-0,6	-0,4	-0,8	-0,8	-0,1	-0,6	-0,6	139,0			
EE2 : Équipements mécaniques	-1,1	-2,4	-2,3	-3,0	-2,6	-0,9	-2,7	-3,1	-2,5	-3,1	-1,2	-0,7	412,4			
EE3 : Équipements électriques et électroniques	-0,9	-1,5	-3,9	-2,3	-3,7	-2,0	-1,9	-1,6	-1,8	-2,4	-1,6	-0,6	211,4			
EF : Industries des biens intermédiaires	-10,4	-10,0	-10,7	-11,6	-13,1	-11,0	-10,6	-9,9	-9,8	-12,2	-10,6	-12,6	1 331,3			
EF1 : Produits minéraux	-0,9	-1,3	-0,6	-0,8	-1,0	-0,7	-0,7	-0,5	-0,8	-1,4	-1,0	-1,6	157,9			
EF2 : Textile	-2,0	-1,5	-2,8	-1,9	-1,9	-2,5	-2,5	-2,1	-1,9	-2,2	-2,4	-1,7	83,1			
EF3 : Bois et papier	-0,8	-0,9	-0,7	-1,2	-1,2	-1,2	-1,1	-1,3	-1,8	-1,4	-1,7	-1,6	165,9			
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques	-2,5	-1,2	-1,2	-1,3	-2,9	-1,4	-1,6	-2,0	-2,0	-2,9	-2,4	-3,0	329,1			
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	-1,8	-3,1	-4,2	-5,0	-4,3	-4,1	-3,4	-2,4	-2,9	-2,7	-1,4	-4,0	415,3			
EF6 : Composants électriques et électroniques	-2,4	-2,0	-1,2	-1,4	-1,8	-1,1	-1,3	-1,6	-0,4	-1,6	-1,7	-0,7	180,0			
EG : Énergie	-2,0	-2,8	-0,8	-1,6	-1,3	-0,8	-0,3	0,4	0,9	-0,1	-0,6	-0,5	232,8			
EG1 : Production de combustibles et de carburants	-0,8	-0,8	-1,0	-1,0	-0,7	-0,9	-0,2	0,1	0,3	-0,1	-0,5	-0,4	27,4			
EG2 : Eau, gaz, électricité	-1,2	-2,0	0,2	-0,6	-0,6	0,1	-0,1	0,3	0,6	0,0	-0,1	-0,1	205,4			
EH : Construction	-1,1	1,4	5,4	2,6	3,9	6,3	3,1	7,0	7,3	7,6	13,4	6,9	1 330,6			
EV : Tertiaire	3,5	-17,8	11,5	-3,5	53,2	7,6	34,9	13,8	18,1	31,5	30,6	19,3	10 326,3			
EJ : Commerce	-4,9	-0,7	6,9	1,2	9,0	-1,8	2,5	-5,1	1,7	2,0	6,6	-1,8	3 003,5			
EJ1 : Commerce et réparation automobile	-1,0	-2,2	1,4	-0,9	-1,1	-0,5	-1,7	-1,9	-0,5	-1,5	-0,1	-0,1	425,0			
EJ2 : Commerce de gros	-3,4	-2,4	-2,3	-0,5	0,0	-0,5	-0,8	-2,1	-0,7	-0,3	5,2	-3,9	981,7			
EJ3 : Commerce de détail, réparations	-0,5	3,9	7,8	2,6	10,1	-0,8	5,0	-1,1	2,9	3,8	1,5	2,2	1 596,8			
EK : Transports	0,7	0,9	-2,9	1,6	-0,1	-1,2	-0,7	-1,2	-1,5	-1,2	-1,3	-3,5	1 062,5			
EL : Activités financières	1,3	-3,3	-1,0	0,3	-0,5	0,5	0,0	0,6	0,8	2,7	1,4	-0,8	713,9			
EM : Activités immobilières	-0,1	-0,5	1,5	1,1	1,7	0,6	1,6	1,0	2,6	3,5	0,0	-0,8	278,2			
EN : Services aux entreprises	-1,8	-18,1	-4,9	-7,8	24,9	1,7	24,1	12,5	16,8	14,9	17,9	10,1	3 296,3			
EN1 : Postes et télécommunications	-2,2	-2,6	-2,9	-3,8	-2,8	-1,7	-0,6	0,0	-1,9	-1,2	-1,3	-2,0	516,4			
EN2 : Conseils et assistance	-3,3	-3,2	-4,4	2,1	1,8	9,1	9,9	4,6	12,2	7,2	9,0	3,3	1 270,0			
EN3 : Services opérationnels	3,1	-12,9	2,3	-5,6	23,9	-6,1	13,7	7,4	7,4	8,0	9,0	9,3	1 356,6			
dont : intérim	0,5	-10,5	-0,6	-5,6	22,2	-7,6	11,7	3,9	6,0	5,3	3,2	10,4	602,7			
EN4 : Recherche et développement	0,6	0,6	0,1	-0,5	2,0	0,4	1,1	0,5	-0,9	0,9	1,2	-0,5	153,3			
EP : Services aux particuliers	8,3	3,9	11,9	0,1	18,2	7,8	7,4	6,0	-2,3	9,6	6,0	16,1	1 971,9			
EP1 : Hôtels et restaurants	6,5	1,4	4,1	1,4	6,7	5,2	2,5	5,0	-1,7	5,7	4,3	12,0	821,9			
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	-3,2	-2,8	1,4	-6,9	4,1	-2,0	0,3	-1,8	-3,1	0,4	0,5	1,8	351,4			
EP3 : Services personnels et domestiques	5,0	5,3	6,4	5,6	7,4	4,6	4,6	2,8	2,5	3,5	1,2	2,3	798,6			
Ensemble des secteurs	-17,1	-39,9	-8,4	-29,9	24,8	-11,0	14,1	-3,3	5,5	12,1	21,0	0,9	15 444,2			

Sources :

Dares,

Insee,

Unédic.

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de trimestre par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.

(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement,

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.

www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14), Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétaire de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex.

Téléphone : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 / www.ladocumentationfrancaise.fr

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 118 €, CEE (TTC) 124,30 €, DOM-TOM (HT) : 123 €, hors CEE (TTC) 127 €.

Publicité : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Variations des effectifs salariés en pourcentage (1) (2) (valeurs CVS)

	Variations trimestrielles												Variations annuelles			
	2002	2003				2004				2005			2001	2002	2003	2004
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3				
ET : Industrie	-0,5	-0,6	-0,6	-0,7	-0,8	-0,6	-0,6	-0,6	-0,5	-0,7	-0,6	-0,7	1,9	-2,1	-2,7	-2,3
EB : Industries agricoles et alimentaires	0,4	0,1	0,2	-0,1	-0,6	-0,3	-0,6	-0,8	-0,1	-0,1	-0,2	-0,5	1,2	0,3	-0,5	-1,7
EC : Industries des biens de consommation	-0,9	-1,2	-1,2	-1,0	-0,9	-0,9	-0,8	-1,0	-0,9	-1,2	-1,0	-0,8	-1,6	-3,1	-4,3	-3,6
EC1 : Habillement, cuir	-2,1	-2,7	-3,3	-2,6	-2,8	-2,8	-2,1	-2,5	-2,4	-2,6	-1,7	-2,4	-6,4	-6,7	-10,9	-9,4
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	-1,1	-1,0	-1,2	-1,0	-0,6	-0,7	-0,5	-0,6	-0,7	-0,5	0,2	-0,4	-1,1	-3,4	-3,8	-2,5
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	0,1	-0,3	0,0	0,0	-0,1	0,0	-0,1	-0,5	-0,6	-1,5	-0,8	-0,7	4,5	2,1	-0,4	-1,2
EC4 : Industries des équipements du foyer	-0,7	-1,1	-1,1	-1,0	-0,9	-0,8	-0,9	-1,1	-0,7	-0,9	-1,9	-0,6	-3,2	-4,3	-4,0	-3,5
ED : Industrie automobile	-0,5	0,4	0,0	-0,8	-0,4	-0,7	0,2	0,7	0,1	-0,3	-0,5	-0,9	1,2	-1,3	-0,9	0,3
EE : Industries des biens d'équipement	-0,2	-0,5	-0,8	-0,7	-0,9	-0,4	-0,6	-0,7	-0,7	-0,7	-0,4	-0,2	-0,2	-2,4	-2,9	-2,4
EE1 : Constr. navale, aéronautique et ferroviaire	0,2	-0,3	-0,1	-0,3	-0,6	-0,4	-0,3	-0,6	-0,6	-0,1	-0,4	-0,4	0,9	-1,1	-1,2	-1,8
EE2 : Équipements mécaniques	-0,3	-0,5	-0,5	-0,7	-0,6	-0,2	-0,6	-0,7	-0,6	-0,7	-0,3	-0,2	0,0	-2,0	-2,4	-2,2
EE3 : Équipements électriques et électroniques	-0,4	-0,6	-1,7	-1,0	-1,6	-0,9	-0,9	-0,7	-0,8	-1,1	-0,7	-0,3	-1,1	-4,2	-4,9	-3,3
EF : Industries des biens intermédiaires	-0,7	-0,7	-0,7	-0,8	-0,9	-0,8	-0,8	-0,7	-0,7	-0,9	-0,8	-0,9	-0,4	-2,7	-3,1	-2,9
EF1 : Produits minéraux	-0,5	-0,8	-0,4	-0,5	-0,6	-0,4	-0,4	-0,3	-0,5	-0,9	-0,6	-1,0	-0,4	-2,3	-2,2	-1,6
EF2 : Textile	-1,8	-1,4	-2,7	-1,9	-1,9	-2,5	-2,6	-2,2	-2,1	-2,5	-2,8	-2,0	-4,0	-6,0	-7,6	-9,1
EF3 : Bois et papier	-0,4	-0,5	-0,4	-0,7	-0,7	-0,7	-0,6	-0,7	-1,0	-0,8	-1,0	-1,0	-0,3	-1,9	-2,2	-3,1
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques	-0,7	-0,3	-0,3	-0,4	-0,8	-0,4	-0,5	-0,6	-0,6	-0,9	-0,7	-0,9	-0,4	-1,7	-1,9	-2,0
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	-0,4	-0,7	-0,9	-1,1	-1,0	-0,9	-0,8	-0,6	-0,7	-0,6	-0,3	-1,0	0,5	-2,0	-3,7	-2,9
EF6 : Composants électriques et électroniques	-1,2	-1,0	-0,6	-0,7	-0,9	-0,6	-0,7	-0,9	-0,2	-0,9	-0,9	-0,4	-1,6	-5,0	-3,3	-2,3
EG : Énergie	-0,8	-1,2	-0,3	-0,7	-0,6	-0,3	-0,1	0,2	0,4	0,0	-0,3	-0,2	-1,0	-1,3	-2,7	0,1
EG1 : Production de combustibles et de carburants	-2,4	-2,5	-3,1	-3,2	-2,3	-3,1	-0,7	0,4	1,1	-0,4	-1,8	-1,4	-3,7	-3,8	-10,7	-2,4
EG2 : Eau, gaz, électricité	-0,6	-1,0	0,1	-0,3	-0,3	0,0	0,0	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	-0,5	-0,9	-1,4	0,4
EH : Construction	-0,1	0,1	0,4	0,2	0,3	0,5	0,2	0,5	0,6	0,6	1,0	0,5	2,3	0,2	1,1	1,9
EJ : Tertiaire	0,0	-0,2	0,1	0,0	0,5	0,1	0,3	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	2,4	1,1	0,4	0,7
EJ : Commerce	-0,2	0,0	0,2	0,0	0,3	-0,1	0,1	-0,2	0,1	0,1	0,2	-0,1	2,8	1,0	0,5	-0,1
EJ1 : Commerce et réparation automobile	-0,2	-0,5	0,3	-0,2	-0,3	-0,1	-0,4	-0,4	-0,1	-0,4	0,0	0,0	2,3	1,2	-0,6	-1,1
EJ2 : Commerce de gros	-0,3	-0,2	-0,2	-0,1	0,0	-0,1	-0,1	-0,2	-0,1	0,0	0,5	-0,4	1,6	-0,1	-0,5	-0,4
EJ3 : Commerce de détail, réparations	0,0	0,3	0,5	0,2	0,6	-0,1	0,3	-0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	3,7	1,6	1,6	0,4
EK : Transports	0,1	0,1	-0,3	0,1	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,3	2,0	1,0	0,0	-0,4
EL : Activités financières	0,2	-0,5	-0,1	0,0	-0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,4	0,2	-0,1	3,9	1,8	-0,6	0,3
EM : Activités immobilières	0,0	-0,2	0,6	0,4	0,6	0,2	0,6	0,4	1,0	1,3	0,0	-0,3	1,1	1,0	1,4	2,2
EN : Services aux entreprises	-0,1	-0,6	-0,2	-0,2	0,8	0,1	0,8	0,4	0,5	0,5	0,5	0,3	1,9	0,5	-0,2	1,7
EN1 : Postes et télécommunications	-0,4	-0,5	-0,5	-0,7	-0,5	-0,3	-0,1	0,0	-0,4	-0,2	-0,3	-0,4	0,7	-0,7	-2,3	-0,8
EN2 : Conseils et assistance	-0,3	-0,3	-0,4	0,2	0,1	0,7	0,8	0,4	1,0	0,6	0,7	0,3	4,5	-0,1	-0,3	2,9
EN3 : Services opérationnels	0,2	-1,0	0,2	-0,4	1,9	-0,5	1,1	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,1	1,4	0,6	1,7
dont : intérim	0,1	-1,9	-0,1	-1,0	4,1	-1,3	2,1	0,7	1,0	0,9	0,5	1,8	-8,4	-1,9	1,0	2,5
EN4 : Recherche et développement	0,4	0,4	0,1	-0,3	1,3	0,3	0,7	0,3	-0,6	0,6	0,8	-0,3	4,4	0,7	1,5	0,7
EP : Services aux particuliers	0,4	0,2	0,6	0,0	1,0	0,4	0,4	0,3	-0,1	0,5	0,3	0,8	2,3	2,1	1,8	1,0
EP1 : Hôtels et restaurants	0,8	0,2	0,5	0,2	0,9	0,7	0,3	0,6	-0,2	0,7	0,5	1,5	3,1	3,5	1,8	1,4
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	-0,9	-0,8	0,4	-1,9	1,2	-0,6	0,1	-0,5	-0,9	0,1	0,1	0,5	1,9	-0,8	-1,2	-1,9
EP3 : Services personnels et domestiques	0,7	0,7	0,8	0,7	1,0	0,6	0,6	0,4	0,3	0,4	0,2	0,3	1,7	2,2	3,3	1,9
Ensemble des secteurs	-0,1	-0,3	-0,1	-0,2	0,2	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	1,6	0,2	-0,3	0,0

Sources :
Dares,
Insee,
Unédic.

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de période (trimestrielle ou annuelle) par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.
(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

NOTE DE MÉTHODE

La méthode d'estimation trimestrielle des effectifs salariés comporte deux étapes.

Pour les années écoulées, l'Insee effectue des estimations annuelles d'emploi par département, région, statut et secteur d'activité à partir de diverses sources, en général exhaustives : effectifs des établissements affiliés à l'assurance chômage (Unédic), à l'assurance sociale (Urssaf, Msa), effectifs des grandes entreprises nationales, missions d'intérim (Dares), personnels de la santé et de l'action sociale... Ces évaluations sont calées sur les résultats des recensements de la population.

Au fur et à mesure du déroulement de l'année en cours, l'Insee réalise, au niveau national, des estimations trimestrielles fondées sur les estimations annuelles antérieures, à l'aide d'indicateurs adaptés.

Ces indicateurs proviennent, en quasi-totalité, de trois sources portant sur les établissements de 10 salariés ou plus : l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo) réalisée par la Dares, la statistique établie par l'Unédic à partir des réponses des établissements affiliés au régime d'assurance chômage et la statistique établie par les Urssaf à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales. La source Urssaf est utilisée depuis le 4^{ème} trimestre 1999.

Pour des raisons de fiabilité statistique, et notamment de disponibilité d'indicateurs trimestriels, les estimations trimestrielles sont établies et diffusées pour treize des seize postes que compte la nomenclature économique de synthèse afférente à la NAF (NES16). Ce champ des estimations trimestrielles (secteurs EB à EP) regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture. A partir des résultats révisés du premier trimestre 2000, les estimations trimestrielles sont également diffusées à un niveau plus détaillé : pour trente et un des trente-six postes que compte la nomenclature économique de synthèse (NES36).

Quelle que soit leur source, Acemo, Urssaf ou Unédic, les indicateurs utilisés présentent un biais par rapport aux estimations annuelles. En effet, ils ne tiennent pas compte des mouvements d'emploi qui ont eu lieu dans les établissements de moins de 10 salariés ou dans ceux qui viennent de se créer. Une correction de biais est alors nécessaire : elle est obtenue, pour chaque secteur d'activité (en NES16 et NES36), par un étalonnage de l'indicateur sur les estimations annuelles passées. Au début de chaque année, l'Insee actualise ces procédures d'estimation, qui s'appliquent de manière invariante aux estimations de quatre trimestres consécutifs. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à l'Unédic et tient compte de la démographie de ces entreprises. Les estimations au niveau détaillé (NES36) sont calées sur le total agrégé correspondant (NES16). De plus, les séries sont corrigées des variations saisonnières.

Pour un même trimestre, plusieurs estimations successives sont effectuées. Au deuxième mois suivant la fin du trimestre, une estimation « provisoire » s'appuie sur un premier traitement de l'enquête Acemo, seule source disponible. Les estimations « provisoires », plus fragiles, ne sont publiées qu'au niveau des grands regroupements sectoriels : industrie, construction, tertiaire et ensemble des secteurs EB à EP. Au troisième mois suivant la fin du trimestre, une nouvelle estimation est réalisée à partir d'une exploitation plus complète de l'enquête Acemo et des statistiques trimestrielles Unédic et Urssaf. Enfin, lorsque l'on dispose de nouvelles estimations annuelles, un ajustement des résultats trimestriels est effectué.

Les séries révisées présentées ici intègrent la dernière statistique annuelle de l'Unédic disponible (définitive pour 2002 et provisoire pour 2003 et 2004) et des sources complémentaires. En 2002, le glissement annuel de l'emploi salarié de l'ensemble des secteurs EB à EP reste identique (+ 0,2 %). En 2003, la révision affecte à la hausse les résultats : le glissement annuel de l'emploi salarié dans les secteurs EB à EP passe de -0,5 % à -0,3 %, tandis que l'année 2004 est revue à la baisse : le glissement annuel de l'emploi y passe de +0,3 à 0,0 %.